

COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 OCTOBRE 2017

L'An Deux Mille Dix-sept, le jeudi douze octobre à 20^h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

Secrétaire de séance : M^{me} BRIAND.

Présents : M^{me} LE MEN, M. WALGER, M^{me} LE GLÉAU, M. CROUZET, M^{me} BRIAND, M. VALTON, M^{me} BESNARD, M^{me} JØRGENSEN, M. LEDOS, M. QUÉLENNEC, M^{me} TAVERNIER, M^{me} LOMMERT, M^{me} HUGUENIN, M^{me} COÛTEUR, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M. HAMON, M^{me} BRETAUD, M. TESTARD.

Excusés : M^{me} FANTOU (pouv. à M. WALGER), M. PRIZE (pouv. à M^{me} LE MEN), M. LE SAUCE, M. JOUAN (pouv. à M^{me} BRETAUD).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du jeudi 07 septembre 2017.

ZAC LES PETITS PRÉS – COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITÉ 2016

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal prend acte et adopte le compte-rendu annuel à la collectivité 2016 de la ZAC Les Petits Prés, présenté par Monsieur Louis-Marie BELLIARD - chargé d'opération de la ZAC Les Petits Prés au sein de "Territoires et Développement", qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 9 250 759 € H.T.

CONVENTION RELATIVE A LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LÉGALITÉ ET BUDGÉTAIRE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec la Préfecture pour la transmissions des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire et ce à compter du 1^{er} janvier 2018.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, le Conseil Municipal a décidé de rajouter la délégation de l'alinéa n° 4 aux délégations du Conseil Municipal au Maire, à savoir : "la délégation de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 25 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget".

RENNES METROPOLE - RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – ANNÉE 2016

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités et de développement durable pour l'année 2016 de Rennes Métropole dont un exemplaire a été remis à chaque membre du Conseil Municipal.

RENNES MÉTROPOLE – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS – ANNÉE 2016

Le Conseil Municipal prend acte du Rapport Annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de prévention de gestion des déchets dont une synthèse était jointe à la convocation.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LES ANTILLES FRANÇAISES SUITE A L'OURAGAN IRMA

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 22).

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € aux victimes de l'ouragan Irma qui a touché les Antilles françaises le 06 septembre 2017. Cette aide sera versée au fonds de soutien mis en place par l'antenne départementale de l'Association des Maires de France.

INFORMATIONS

- ▶ Rennes Métropole – Plan de lutte contre les discriminations
- ▶ Logement social : Vœu du Conseil de Rennes Métropole
- ▶ Rennes Métropole – "REGATE" – Dispositif métropolitain d'achats centralisés
- ▶ Renouvellement contrat de maintenance des portes automatiques
Société ABH pour un montant de 2 217,60 € TTC à compter du 1^{er} octobre 2017, renouvelable deux fois.
- ▶ Contrats assurance
- ▶ Maison Helena – Recrutement du coordinateur

AFFICHE LE : 19/10/2017
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 17 octobre 2017

LE MAIRE
Brigitte LE MEN

